



FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N°11
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant en circonscription Circonscription de Marseille Capelette - Formation
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription de Marseille Capelette - Formation (site des circonscriptions Marseille sud – Rue Paul Lucchesi – 13010 Marseille)
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré. Le conseiller pédagogique est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN.
	MISSIONS	Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants, intervenir dans des classes, proposer des dispositifs et accompagner les débutants.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et contribuer à leur diffusion - Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur mais régulateur de partenariats - Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription, l'accompagnement de constellations, des stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés - Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription - Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, mais aussi en fonction des dynamiques départementales et académiques ; produire des outils. - Occuper le poste de référent français de la circonscription. - Apporter son concours au suivi des projets EPS des écoles relevant de la circonscription : mise en œuvre du plan d'action départemental (PAD), suivi des dossiers des sorties scolaires, des conventions et des intervenants (agréments, cadre réglementaire). - Organiser et mener des temps réflexifs dans le Pôle ressource ainsi que dans les Guichets uniques proposés au FSTG dans le cadre de la « circonscription apprenante ».
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Aimer travailler en équipe, - Etre organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques, - Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement, - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions - Avoir un excellent positionnement institutionnel.
CONTEXTE ADMINISTRAT	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - Etre titulaire du CAFIPEMF - Connaissance des écoles et équipes enseignantes de la circonscription de Marseille Capelette, particulièrement du REP Louise Michel.
	NOMINATION	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la circonscription. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.

	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie courriel à ce.0131301u@ac-aix-marseille.fr) avant le 14/03/2021.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Entretien devant une commission de recrutement.
	CONTACT	Lionel Marin – Olivier Fortoul – IEN Marseille Capelette - Formation : ce.0131301u@ac-aix-marseille.fr